

comme à l'ordinaire. Cette exposition peut être améliorée, en exigeant plus des Exposants. D'après le mode actuel, il arrive souvent que les prix sont donnés à la meilleure terre, sans considérer si le beau grain est dû au travail et à l'intelligence de l'Exposant, ou à la qualité supérieure du sol. La Société pourrait exiger à l'avenir que les pièces de grain ainsi exposées soient redressées, érochées, drainées, etc., afin que les prix soient donnés au vrai mérite. C'est une simple suggestion que nous nous permettons de faire à nos successeurs.

Le Comité regrette que l'état incertain de ses finances ne lui ait pas permis de donner des prix de \$25 en diminuant, aux membres qui prennent le plus de soin de leurs fumiers, qui en produisent le plus et qui savent mieux l'employer. Le Comité se permet d'espérer que les Directeurs futurs récompenseront ceux qui travaillent le plus à engraisser les terres. Les prix qui leur seront décernés, indiqueront le fermier intelligent et laborieux.

Le Comité n'a pas cru devoir donner de la graine de trèfle ou de mil aux souscripteurs. Outre que cette mesure est de nature à ôter une somme importante à la Société, qui peut être mieux employée, chaque membre est en état de se fournir ses graines de mil ou de trèfle. D'ailleurs, cette culture est assez appréciée ici pour qu'elle n'ait pas besoin d'encouragement.

D'après les comptes que vient de vous soumettre le secrétaire trésorier, vous voyez que les recettes de l'année se sont élevées à \$1336 et les dépenses à \$1004 laissant un surplus de \$332. Les membres de la société sont au nombre de 82, qui ont souscrit à eux seuls la somme de \$272, somme plus que suffisante pour retirer tout l'octroi du gouvernement (\$656).—Le comité a pu donner des prix à un montant plus élevé que les autres années, à part les années 1868 et 1869. Il n'est que juste de dire que ces deux années se sont terminées par un déficit et nous laissons la direction avec un excédant de \$332.

L'ÉTALON NORMAND.

R. Harwood, Ecr., Président de la Société d'Agriculture du comté de Vaudreuil, nous offre, l'hiver dernier \$1200 pour notre cheval. Le Président réunit le comité pour considérer s'il était à propos de vendre le cheval et s'il était à vendre, quel prix nous demanderions. Pendant que le comité délibérait sur ces propositions, des personnes présentes nous offrirent la somme de \$1500. Cette offre fut immédiatement télégraphiée à M. Harwood, qui ne crut pas devoir surenchériser. A une assemblée subséquente, le comité décida de garder le cheval. M. Harwood écrivit une lettre au Président dans laquelle il déclara qu'il est satisfait des relations qu'il a eues avec lui, au sujet du Normand. Ce qui met à néant, les imputations accusant le comité d'avoir agi de mauvaise foi avec ce monsieur.

Le comité est heureux de déclarer que le cheval suffit à ses dépenses. Il restera même une légère balance en sa faveur, au premier de février prochain, toutes dépenses payées.

Le comité se permettra de rappeler aux membres de la Société, qu'il n'a pas négligé leurs intérêts durant son administration, soit en faisant de donner des lectures, ou en passant des résolutions pour attirer ici la main d'œuvre pour nos travaux, soit pour relever certaines erreurs, publiées dans les journaux tendant à déprécier la qualité de nos récoltes et par là à nuire à nos ventes, soit en donnant un état de nos différentes récoltes et de la quantité dont nous pourrions disposer pour le commerce, ou en faisant des requêtes appuyées de l'autorité de la Société, en faveur d'un octroi aux chemins macadamisés, etc. En repassant ce que nous avons fait cette année, les membres de la Société verront que nous avons, en toutes circonstances, défendu l'honneur et les intérêts des cultivateurs du comté de Chambly.

En terminant ce rapport, le comité espère que les directeurs que vous allez nommer seront des hommes de progrès, qui continueront les traditions commencées. Le comité espère que des prix élevés seront donnés à l'exposition des animaux. Suivant nous, il est absolument nécessaire pour stimuler l'émulation, de donner des prix rémunérateurs aux exposants. Par exemple, pour les étalons, \$30 au moins pour le premier prix; pour les taureaux \$25; pour les bœufs \$20; pour les verrat \$15 en descendant et ainsi de suite. Avec des prix aussi faibles que par le passé, nous sommes persuadés que nous ne sortirons pas de l'ornière de la routine. Avec des prix tels que suggérés plus haut, nous sommes sûrs d'attirer ici de bons reproducteurs et de les faire tenir convenablement.

En terminant, le comité prie les membres de la société de bien vouloir accepter, avec faveur, les suggestions qu'il s'est permis de lui faire dans l'intérêt de la société.

P. B. BENOIT,
Président de la S. A. C. C.

Election des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, 14 décembre 1871 :

P. B. Benoit, M. P., président; I. Hurteau, Ecr., vice-président; Ls. Trudeau, secrétaire-trésorier; Alfred Williams, Ecr., J. Bie. Charon, Ecr., S. T. Willett, Ecr., Toussaint Sicotte, Cyrille Jodoin, Ls. Brosseau et Nazaire Préfontaine.

HYGIENE.

Soin des pieds.

Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas soin de leurs pieds. Lorsqu'elles se les ont lavés une fois par semaine, elles croient avoir fait une grande chose. Elles devraient savoir que les plus gros pores (ouverture imperceptible dans la peau par où se fait la transpiration) du système se trouve sous les pieds, et que ces pores déchargent constamment une matière offensive. Elles portent les mêmes bas depuis le commencement jusqu'à la fin de la semaine, et ils sont entièrement saturés de cette matière offensive et dégoutante. Un pareil traitement des pieds est préjudiciable à la santé. Les pores ne sont pas répercutifs, c'est-à-dire qu'ils ne repoussent pas au dehors, mais sont des absorbants, et ramènent plus ou moins cette matière fétide dans le système. On devrait laver ses pieds tous les jours avec de l'eau pure, et on ne devrait jamais porter les mêmes bas plus d'un jour ou deux.

ART VÉTÉRINAIRE.

Notions générales sur la maladie des bêtes à cornes.

Nous ne prétendons pas donner ici un traité des maladies des bêtes à cornes, car nous ne croyons pas qu'un semblable traité pourrait être d'une grande utilité pour les cultivateurs. Il laisserait toujours subsister la principale difficulté, qui est

d'appliquer convenablement les remèdes en sachant distinguer chaque maladie.

Tout cultivateur devrait posséder au moins quelques notions de médecine vétérinaire et d'anatomie, pour être en état de donner des soins aux bêtes dans les maladies et les accidents les plus simples. Mais ceux qui ont acquis quelque instruction théorique et pratique, comme ceux qui n'en ont aucune, doivent bien se convaincre qu'il vaut beaucoup mieux prévenir les maladies qu'avoir à les traiter, et que des soins bien entendus, un bon régime, sont préférables à toute la science vétérinaire qu'accompagneraient le désordre, l'incurie, la brutalité dont on a si souvent le triste spectacle.

Ce que nous ne saurions trop recommander, c'est d'être avare de remèdes. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on se donne l'honneur d'une guérison attribuée aux remèdes, tandis que c'est la nature seule qui a guéri malgré les remèdes! La nature est bien puissante dans un animal dont tous les organes sont sains.

La première précaution à prendre lorsqu'un animal est malade, c'est de lui retoucher la nourriture; au moins jusqu'à ce qu'on ait pu connaître la nature de son mal; nous entendons la nourriture solide, car nous croyons que la boisson n'est jamais nuisible et qu'elle est souvent nécessaire.

Il y a des cas où l'on doit éviter la boisson tout-à-fait froide; dans ce cas on y ajoute une petite quantité d'eau chaude. Pour une bête malade on ajoute ordinairement à l'eau un peu de farine. La boisson la plus légère et la plus rafraîchissante est de l'eau de son, qu'on prépare par infusion. On verse sur le son de l'eau bouillante, on remue, on couvre, puis au bout d'un quart d'heure environ, on exprime le son et on donne à boire le liquide seul.

Presque toutes les maladies des bêtes à cornes sont inflammatoires, dans beaucoup de cas, la saignée est de nécessité indispensable.

Chaque ferme devrait avoir une pharmacie, laquelle contiendrait une flamme à saigner, une seringue, du sel de Glauber, du salpêtre, de la poudre de condition et autres petits remèdes et instruments comme une paire de sciseaux courbes et une aiguille à séton; on pourrait avoir aussi à peu près tout ce qui est nécessaire pour les chevaux. Avec cela on peut traiter les maladies simples qui surviennent le plus fréquemment, et pour les autres on n'a rien de mieux à faire que de recourir à un vétérinaire instruit, si l'on est assez heureux pour en avoir un dans son voisinage.

Il existe dans presque toutes nos paroisses des prétendus maréchaux empiriques et très ignorants. Leurs remèdes sont ordinairement violents,